



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES
DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS POUR
L'ACQUISITION D'UN VEHICULE ELECTRIQUE
AU TITRE DU DISPOSITIF « FONDS
D'INVESTISSEMENT METROPOLITAIN »**

**DÉCISION N° DM-23-123
EN DATE DU 07 MARS 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU le projet le programme d'achat de véhicules électriques pour accélérer la transition écologique de la ville;

CONSIDÉRANT que l'achat d'un véhicule électrique objet de la présente décision s'inscrivent dans le cadre de dispositif « Fonds d'Investissement Métropolitain »;

CONSIDÉRANT la nécessité de renouveler la flotte de véhicules électriques sur l'ensemble du territoire ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Ville de pouvoir bénéficier d'une dotation pour l'achat d'un véhicule électrique ;

D É C I D E

DE SOLLICITER auprès de la Métropole Grand Paris une subvention au titre du dispositif d'aide « Fonds d'Investissement Métropolitain »; d'un montant de 38 572.55 euros soit 50% du montant hors taxes des dépenses éligibles retenues pour cette opération.

D'AUTORISER Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230307-lmc1H10651H1-AR
Date de réception en Préfecture : 07/03/2023
Date de Publication : 07/03/2023